

LA STRUCTURE DE LA DÉCLARATION*

L'ÉDIFICE DES DROITS DE L'HOMME SELON RENÉ CASSIN

Déclaration Universelle des droits de l'homme	Articles 28-30 Droits, libertés, devoirs sur un plan social et international				Dôme
	Art. 2-11 Droits de la personne	Art. 12 à 17 Rapports entre les personnes	Art 18 à 21 Libertés publiques et droits politiques	Art 22 à 27 Droits économiques, sociaux et culturelles	Piliers
1948	Droits de 1 ^{ère} génération (droits forts)			Droits 2 ^{ème} génération (d. faibles)	Fondations
	Article 1 Liberté, Egalité, Fraternité				
	Préambule et proclamation de la Déclaration				

Organisation des Nations Unies

1945 Charte de San Francisco

1939

1920 Seconde Guerre mondiale

1918 Société des Nations

1914

Première Guerre mondiale

* J. FORON. « Les droits de l'homme », Hachette, 1987